

Nouvelle édition
DOCUMENT DE TRAVAIL

Le Guide de la mobilité de l'entreprise artisanale du bâtiment



Photo© / Christian DELFOSSE au CANADA

Edito du Président

Chère adhérente, cher adhérent,

D'ordinaire on passe 4 ans et un mois de sa vie dans sa voiture. Quid de l'artisan, du chef d'entreprise et de ses salariés ? Savoir être. Savoir-faire. Savoir conduire.

Là encore, il suffit de parcourir le tryptique d'une fiche de poste d'un ouvrier pour mesurer l'importance que joue désormais le véhicule dans l'activité d'une entreprise artisanale du bâtiment.

Pour y travailler, un seul sésame : posséder au moins le permis B et, mieux encore, le CACES.

A telle enseigne que même en dehors du temps de travail, le retrait du permis de conduire constitue un motif légitime de licenciement.

Aujourd'hui, une telle clause figure désormais dans le contrat de travail de tout ouvrier recruté.

Entreprise de proximité par excellence, la petite entreprise du bâtiment vit pourtant au rythme de ses déplacements et son activité ne dépend pas uniquement de la circulation mais de la place qu'on lui laisse dans la ville.

Car stationner est aussi important que circuler, surtout quand les chantiers durent plus d'une journée.

La récente réforme voulue par la Ville de Paris dans ces domaines laisse penser que les artisans retrouveront bientôt toute leur place dans la ville. Pour autant, il reste encore beaucoup à faire, notamment auprès des constructeurs dont la gamme électrique reste restreinte et que dire du gaz !

Aujourd'hui, les artisans sont prêts à prendre ce tournant comme ils ont pris celui des économies d'énergie il y a quelques années d'autant que, dès à présent, ils apprennent à piloter d'autres engins, comme les drones !



Bonne route à tous,
Thierry GESSET-PARMENT
Président.



Sommaire

Table alphabétique

p3

1

Le véhicule : pour se déplacer et travailler

p4

Fiche n°1 : Acheter ou louer ?

p5

Fiche n°2 : Quel type ? Diesel, essence, hybride ou électrique ?

p7

Fiche n°3 : Le flochage et l'aménagement

p16

Fiche n°4 : Les cartes de stationnement professionnel

p20

2

L'utilisateur du véhicule : le dirigeant ou le salarié

p25

Fiche n°1 : le dirigeant

p25

Fiche n°2 : le salarié

p26

La mise à disposition d'un véhicule de l'entreprise

p27

La conduite professionnelle d'un véhicule utilitaire léger (VUL)

p28

Les infractions routières commises par un salarié avec un véhicule de l'entreprise

p34

Les aides à la mobilité de l'apprenti

p36

La mobilité sur le chantier

p37

3

Les solutions, les partenariats et les actions syndicales

p41

Fiche n°1 : Les solutions

p42

Fiche n°2 : Les partenariats

p46

Fiche n°3 : Les actions syndicales

p48

Pour aller plus loin

p49

DÉPART

ARRIVÉE



A chat	5, 10 à 15, 36, 39
Action syndicale	48
Aides financières	10 à 15, 19, 39
Aménagement	17 à 19
Amende	31, 34, 35
Amortissement	5
Apprenti	31, 36
Assurance	5

B arème kilométrique	6
Belib'	8
Bornes de recharge	X

D échets	25
Déchargement	18, 42
Diésel	7
Document unique	33
Drones	2

E chafaudage	37, 38, 39
Ecoconduite	29
Electrique	8
Emprise au sol	37
Engin de chantier	9, 40
Essence	7
EUROPCAR	46

G az naturel pour véhicules (GNV)	9, 10 à 13, 20 à 22
GPL	9

L AYHER	47
LEBORGNE	47
Livraison	24
Location longue durée	5, 10 à 14

O ccupation temporaire du domaine public	37
OPPBTP	19, 32, 33, 39

P arking	4, 44
Permis de conduire	27 à 29, 36
Prévention des risques	38, 39

S alarié	26 à 40
Sécurité	18, 19, 30, 32, 33, 38
SOCAMA	42
Suramortissement	5
Stationnement	20 à 24

U tilib'	10
-----------------	----

C ACES	40, 46
Camion benne	46
Chantier	17, 18, 25, 27, 31 à 33, 37 à 40
Circulation	7, 9, 24
Chute de hauteur	38, 39
Contrat de travail	27
Co-voiturage	25

F iscalité	5 à 7
Flocage	16, 42
Formation	
Frais de déplacement	25, 27
Frais d'installation de chantier	25, 37

H ybride	5, 8, 12, 14, 15, 20, 21, 22
-----------------	------------------------------

I mmobilisation	4
Interdiction de circuler	7, 9

K ILOOUTOU	46
-------------------	----

M atériel roulant	40
Macaron de stationnement	23
Mobilité	4, 7, 22, 26, 36 à 40

N acelle	39
NISSAN	8

Q ualification	16
-----------------------	----

R adar	26, 34
Recharge	8
Remorque	19
Risque routier	31 à 33

T VA	7, 21, 22
Taxe sur les véhicules de société (TVS)	5
Témoignage	8
TOTAL	43
Travail en hauteur	38

V éhicule de tourisme	5, 6, 46
Véhicule Utilitaire Léger (VUL)	5, 7, 9, 10, 11, 13
	28, 30, 42, 46
Vignette Crit'Air	9
Voirie	37

Y espark	44
-----------------	----